

La « FEUILLE JAUNE »

Bulletin d'informations municipales d'Isserpent – octobre 2020

Le Mot du Maire

Vous tenir informés des évènements communaux est une priorité de la Commission Communication.

Pour les habitués des réseaux sociaux, les publications sur Facebook dans le groupe Commune d'Isserpent tiennent suffisamment et régulièrement informés des activités et actions diverses communales ou privées.

Nous savons bien que tous les administrés ne sont pas adeptes de ce mode de communication et c'est bien la raison pour laquelle cette petite missive vous est proposée.

Nous avons eu la démission de Nadine Boistard qui a suivi celle de Régine Matchard. Je respecte leurs décisions.

La crise sanitaire que nous connaissons nous oblige à prendre quelques décisions à caractère exceptionnel, je pense qu'elles ne concerneront que 2020.

Suite à l'acquisition de la Maison de Froment et des parcelles de terrain attenantes, nous sommes dans une phase de projet d'aménagement de cet espace.

Le Conseil Municipal travaille ce dossier et la création d'une maison d'assistante maternelle semble être déjà une première piste définie.

Aux côtés de cette réalisation, d'autres initiatives viendront compléter les aménagements de cet ensemble.

Au fur et à mesure de l'avancement, vous serez tenus informés. Je vous souhaite une bonne lecture.

Le Maire, Louis SALLES

Rentrée des écoles

Saint-Christophe	55 enfants
Saint-Etienne-de-Vicq	35 enfants
Isserpent	39 enfants

Des demandes de personnel en contrat Service Civique sont en cours au niveau du rectorat.

A Isserpent, Mme Foubert a repris à 80%, une remplaçante a été nommée pour le vendredi, Mme Clarisse Fauchoux Le Bacle.

Mme Cruzier a été embauchée dès cette rentrée pour l'entretien des locaux, la surveillance et l'accompagnement des élèves. Elle a un contrat à temps partiel pour la commune et également pour le SIVOSA, dans le cadre de l'accompagnement des enfants dans le car scolaire.

Garderie à Isserpent : ouverte aux enfants des écoles du RPI, les jours d'école ; le coût est de 1€50 le ticket pour une utilisation journalière. Les tickets sont délivrés par carnet de 10 unités par Céline Duverger.

Horaire : ouverture à 7h15, fermeture le soir à 18h30 (horaires pouvant être aménagés).

Protocole sanitaire : en cas de symptômes, ne pas mettre son enfant à l'école.

Prochaines vacances scolaires : du samedi 17 octobre au lundi 2 novembre. Le centre aéré du BISS sera ouvert lors de ces vacances (renseignement au Service Enfance Jeunesse de la Com-Com de Lapalisse : 04 70 99 76 27).

Travaux de la Grange

Avancement des travaux : malgré la crise sanitaire, le chantier reste dans les délais. Les huisseries ont été posées.

Suite à l'acquisition de la maison attenante à la grange ainsi que du terrain, une étude de réhabilitation est en cours avec l'aide de l'ATDA (L'Agence Technique du Département de l'Allier). Entre autres, les 1ères idées seraient la création d'une maison d'assistantes maternelles ainsi qu'une aire de jeux pour les enfants, City Park, terrain ludique...

Rappel plaques de numérotation

En juin, des plaques numéraires vous ont été distribuées. Nous vous prions de les installer à proximité de votre boîte aux lettres ou de manière visible de l'extérieur, ceci pour faciliter les interventions diverses (La Poste, Pompiers, dépannages EDF...)

Chemins de randonnées

Suite à la rencontre du 15 septembre avec l'agent départemental concernant le plan des itinéraires, promenades et randonnées, les chemins de la commune ont été vérifiés et inscrits définitivement.

Dans ce cadre, nous vous rappelons que ces chemins sont la propriété de la commune et doivent permettre le passage des randonneurs.

Il en va de la responsabilité des personnes ayant privatisés les accès, de les remettre en état de circulation.

Révision du PLU

En vue de la préparation d'une éventuelle révision du PLU, il est à noter que plusieurs constructions illicites (extensions, hangars, abris de jardin, garages, ...) ont vu le jour.

Il est demandé aux personnes se trouvant dans cette situation de régulariser leur dossier de construction sous peine de poursuites.

Mairie : tél/fax : 04 70 41 30 10

Courriel : mairie.isserpent@wanadoo.fr

Site internet : www.mairie-isserpent.fr

Secrétariat de mairie :

lundi, mercredi, vendredi, samedi de 9h00 à 12h30

Agence Postale : lundi au samedi de 9h15 à 11h45

Rappel déclaration annuelle de ruches

La déclaration de ruches est une obligation annuelle pour tout détenteur de colonies d'abeilles, dès la première ruche détenue.

Elle doit être réalisée chaque année, entre le 1er septembre et le 31 décembre, en ligne, sur le site : <http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr/>

Commerce restaurant produits régionaux

« Chez Thierry » propose des repas, pizzas, kebab, hamburgers, ainsi que des produits régionaux (charcuterie, fromage d'auvergne, produits laitiers « Les délices de Lucie », œufs, et dépôt de pain).

Tel : 06 46 32 33 81 fermé le lundi

Infos associations

Le Club des Aînés : aucune réunion n'est prévue jusqu'à la fin de l'année, cause Covid.

Nez dehors : reprise en janvier 2021 où les activités seront annoncées à ce moment-là. Tous les adhérents 2020 seront réinscrits gratuitement pour 2021.

Comité des Fêtes : La randonnée des Châtaignes est annulée cette année, cause Covid.

Hors-e-série: création d'une école de cirque. Pour plus de renseignements, contactez Mélie Philippot ☎06 71 05 70 67

Pour communiquer et s'informer

- Groupe Facebook « Commune d'Isserpent » qui est exclusivement un moyen d'information pour la commune. Les entreprises sont invitées à publier des informations quand elles le souhaitent. Toute publication sera validée par la commission communication.

- Une application intercommunale « Intramuros » existe. Elle a été mise en place par la communauté de communes et permet de connaître les événements autour de chez vous. Vous pouvez télécharger l'application gratuitement sur votre téléphone. Une liste des entreprises a été créée, si vous désirez y ajouter du contenu, contacter par mail la mairie d'Isserpent pour obtenir un code d'accès : mairie.isserpent@wanadoo.fr

Rappel des mesures sanitaires

Port des masques, distanciation, lavage des mains. Il reste des masques à votre disposition à la mairie.

Divers

La commune mettrait volontiers à disposition le jardin autour de l'église, contre bon entretien.

Contactez la Mairie si vous êtes intéressés.

Infos bibliothèque municipale

Ouverture de la bibliothèque :

1^{er} samedi de chaque mois 10H30 à 12H

3^{ème} mercredi de chaque mois 14H30 à 16H

Si vous avez besoin de documents, livres, BD, hors de ces horaires contactez Marianne Fusade ☎06 11 22 88 75 ou Roland Lafaye ☎06 21 90 62 80.

Infos Mairie

Horaires :

La Mairie est ouverte au public le lundi, mercredi, vendredi et samedi de 9h à 12h30.

Une permanence est assurée le samedi de 10h à 12h par le Maire ou l'un de ses adjoints.

Le Maire reste néanmoins à la disposition de tous sur rendez-vous.

Françoise Picarles ou Carole Oberti ☎04 70 41 30 10

Infos de l'agence postale communale

L'Agence postale communale est ouverte au public du lundi au samedi de 9h15 à 11h45. Départ du courrier à 11h30. ☎04 70 41 36 58

Infos tri sélectif et déchetterie : rappel

Les déchets de rénovation de vos habitations, les matériels usagés, les déchets des jardins, etc., sont à apporter à la déchetterie de Saint-Prix (☎06 85 01 72 16) De 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h45 le mardi, mercredi, jeudi, vendredi. De 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h45 le samedi. Port du masque obligatoire.

Téléphones utiles

Gendarmerie du Mayet de Montagne	04 70 59 70 36
Portage repas à domicile	04 70 99 76 29
Relais services publics Lapalisse	04 70 99 76 17
Centre social Le Mayet de Montagne	04 70 59 71 42
EDF dépannage	09 72 67 50 03
Transport à la demande	0 800 800 966